

ETUDES CREUSOISES

*publiées par la Société des Sciences naturelles et archéologiques
de la Creuse*

III

**PAGES SOSTRANIENNES
(POUR SALUER RENÉ CHATREIX)**

**GUÉRET
SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES
ET ARCHÉOLOGIQUES DE LA CREUSE**

1982

LE GLAIVE D'AZERABLES

Le musée de Guéret conserve un glaive mis au jour en 1850 dans une « anfractuosité de rocher » près du village de Rossignol dans un champ dit de la Justice (1).

Cette arme se trouvait dans un fourreau constitué de plaques de fer recouvertes de matière périssable décorée d'une résille de bronze (2). L'entrée du fourreau et la bouterolle, en bronze, sont ornées d'appendices. La lame, longue de 27 cm, présente un dos légèrement courbe, très épais, et un tranchant marqué par une double concavité. La soie, située dans le prolongement du dos de la lame, est brisée.

Ce glaive appartient à un type dit « à lame ondulée » (3) que l'on peut scinder en deux groupes principaux : les armes proprement dites, qui possèdent une lame d'une longueur suffisante pour être efficace, avec ou sans fourreau, et des réductions de ces armes (4).

(1) P. de CESSAC, *Dictionnaire archéologique de la Creuse*, manuscrit déposé aux Arch. dép. de la Creuse, p. 14-3 et 14-4. Le dessin de P. de Cessac est reproduit, sans indication du lieu d'origine, dans une communication parue dans le *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, t. IV, 1873, p. 106-112. On en trouve une mauvaise reproduction dans une communication d'A. de CAUMONT dans, *Congrès archéologique de France, XXXII^e session tenue à Guéret le 16 juin 1865*, t. XXIX, p. 475. C'est ce dernier dessin qui est repris par le Ct. MARTIGNON, *Glaives à lame ondulée trouvés dans le Limousin*, dans *Bulletin archéologique du Comité*, 1936-1937 (1941), p. 407-422. En outre, ce glaive est cité à maintes reprises : P. de CESSAC, *Le cimetière gallo-romain de Reillac, près Guéret (Creuse)*, dans *Bulletin monumental*, 39^e vol., 1872, p. 634-659 ; id., *Le cimetière gallo-romain de Reillac, commune de Savennes, canton de Guéret, Creuse*, dans *M.S.S.C.*, t. IV, fasc. 2, 1873, p. 246-272 ; id., *Les divers modes de sépultures sur le territoire de la Creuse*, dans *M.S.S.C.*, t. IV, fasc. 2, 1873, p. 215-245 et *Bulletin monumental*, 39^e vol., 1873, p. 127-161.

(2) Cuir, bois ou tissus. Un fourreau de couteau découvert récemment dans une sépulture à Conçèze, Corrèze, était en tissus très épais.

(3) Ces armes sont appelées « coutelax » par le Ct. Martignon, *op. cit.*

(4) L'inventaire en a été dressé par le Ct. Martignon (*op. cit.*) puis repris et corrigé par le Dr Janicaud en ce qui concerne la Creuse. Dr G. JANICAUD, *Mélanges archéologiques, 9^e série : poignards gallo-romains de la Creuse*, dans *M.S.S.C.*, t. XXVIII, fasc. 2, 1942, p. 258-265.

Ce second groupe, beaucoup mieux connu en Limousin, est constitué d'objets toujours placés dans un fourreau avec une poignée en bronze, généralement ornée. La longueur de la lame n'excède pratiquement pas 10 cm.

Le glaive d'Azerables appartient au premier groupe. Les caractères communs à ces glaives sont :

- 1° le tranchant de la lame échancré près de la poignée ;
- 2° le dos de la lame épais et convexe ;
- 3° la soie située dans le prolongement du dos de la lame avec la même courbure.

D'autres caractères permettent de différencier des sous-groupes. Le premier est composé des armes avec fourreau et poignée en bronze terminée par une tête d'animal ou d'oiseau. Le glaive d'Azerables s'apparente à ce groupe, ainsi que celui de Croissy (fig. n° 2) découvert au siècle dernier dans une sépulture (5) ; une pièce de bronze fixée sur la soie devait permettre l'ajustement de la poignée semblable à celles des glaives miniaturisés.

Cette poignée ornée d'une tête de lion ou de félin se retrouve sur deux glaives conservés au musée de Saint-Germain dont un mesure 30 cm, sur ceux de Grange-le-Bourg, Haute-Saône (long. 43 cm), Châlon-sur-Saône (long. 32,5 cm), Dampierre-lès-Langres (long. 40 cm), Villargoin-Côte-d'Or (long. 43 cm) (6).

D'autres exemplaires ne possèdent pas de fourreau. La soie en fer a la même longueur que la poignée en matière périssable. Cependant leurs caractéristiques permettent de les classer incontestablement dans le groupe des glaives à lame ondulée.

— Savennes (Creuse) : glaive long de 39 cm découvert dans la nécropole de Reillac (7) ; une rondelle de bronze encore fixée à l'extrémité de la soie servait à maintenir la poignée (fig. n° 3) ; long. de la lame : 28 cm.

(5) Philibert LALANDE, *Sépultures gallo-romaines dans la Corrèze*, dans *Bull. de la Soc. scient. hist. et arch. de la Corrèze*, t. III, 1881, p. 127-160 (fig.).

(6) Colonel REYNIERS, *Un grand couteau à manche orné trouvé à Granges-le-Bourg (Haute-Saône)*, dans *Revue archéologique de l'est*, t. X, 1959, p. 348-354 (Avec note additionnelle de Paul LEBEL).

(7) P. de CESSAC, *Dictionnaire...*, p. 167-34 et 167-35 ; Id., dans *Bull. de la Soc. nat. des ant. de France*, t. IV, 1873, p. 106-112, également dessiné sans indication de lieu d'origine, Id., *Le cimetière gallo-romain de Reillac...*, dans *Bull. Mon.*, 38^e vol., 1872, p. 634-639 et *M.S.S.C.*, t. IV, 1873, p. 246-272.

— Saint-Martin-Sainte-Catherine (Creuse) : glaive mis au jour en 1976 dans une sépulture au lieu-dit du Boisseau près du village du Theil (8) ; c'est ici une rondelle de fer qui maintenait la poignée (fig. n° 4) ; long. totale : 34,5 cm ; long. de la lame : 24 cm.

— Saint-Christophe (Creuse) : glaive découvert en 1848 ; il n'est pas dessiné, mais P. de Cessac le compare à celui de Savennes (9).

— Lépinas (Creuse) : ce glaive, dessiné par G. Janicaud (10), provient d'une sépulture découverte au lieu-dit La Terrade ; sa forme s'apparente à celui de Saint-Martin-Sainte-Catherine ; long. totale : 35 cm ; long. de la lame : un peu plus de 24 cm.

— Saint-Martin-Teressus (Haute-Vienne) : le glaive, identique à celui de Saint-Martin-Sainte-Catherine, provient de la sépulture de Réserve (11) ; la soie est brisée ; long. de la lame : 21,4 cm.

— Saint-Laurent-les-Eglises (Haute-Vienne) : le glaive du Bussin (12) diffère légèrement des exemplaires précédents (fig. n° 5) ; sa lame est plus large et moins pointue ; il possède une garde en bronze dissociée de la lame ; long. totale : 34,8 cm ; long. de la lame : 24,8 cm.

— Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne) : P. de Cessac compare ce glaive à ceux de la Creuse (13).

— Eyrein (Corrèze) : glaive mis au jour vers 1936 dans une sépulture sous tumulus à La Jugie (14) ; en plus de l'échancrure normale, la lame présente une seconde concavité, probablement accidentelle, près de la soie ; long. totale : 27,2 cm ; long. de la lame : 22,8 cm.

(8) Informations archéologiques, dans *Gallia*, t. XXXV, 1977, fasc. 2, p. 436. — G. LINTZ, La tombe gallo-romaine, dans *Archéologia*, n° 157, août 1981, p. 35-39, fig.

(9) P. de CESSAC, *Dictionnaire...*, p. 167-34.

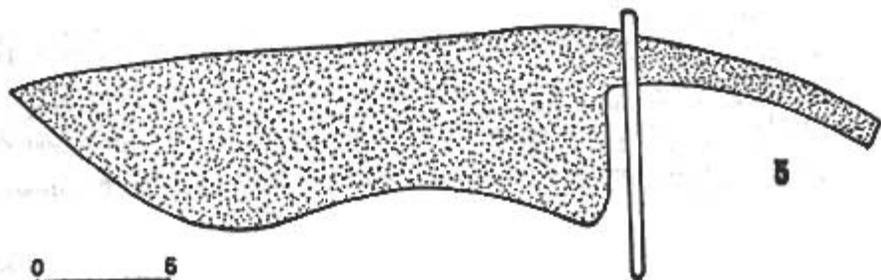
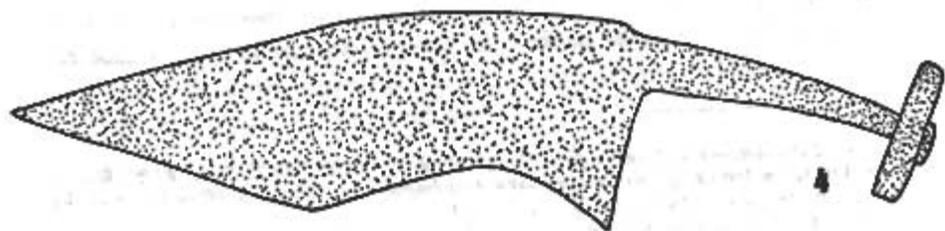
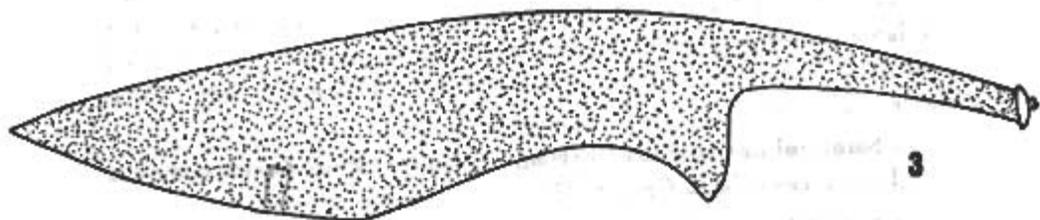
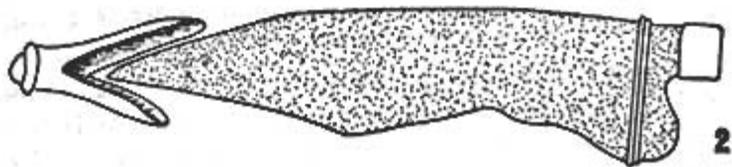
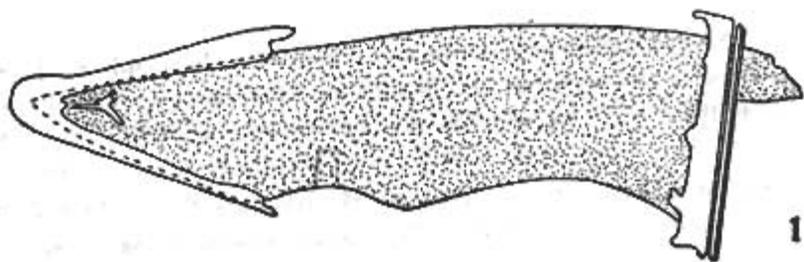
(10) Dr G. JANICAUD, *Mélanges archéologiques ; Sépultures*, dans *M.S.S.C.*, t. XXIV, fasc. 3-4, 1929, p. 358-359.

(11) JEAN PERRIER, *Notes d'archéologie gallo-romaine. Sépulture de Réserve, commune de Saint-Martin-Teressus*, dans *B.S.A.H.L.*, t. 96, 1969, p. 59-62.

(12) JEAN PERRIER, *Sépulture du Bussin, commune de Saint-Laurent-les-Eglises*, dans *B.S.A.H.L.*, t. 88, 1961, p. 12-18. Informations archéologiques dans *Gallia*, t. 19, fasc. 2, 1961, p. 419.

(13) Trouvé dans une sépulture à Boismandé en 1869. P. de CESSAC, *Une sépulture double de l'époque de la domination romaine*, dans *M.S.S.C.*, t. V, 1882, p. 17-22. JEAN PERRIER, *Carte archéologique de la Gaule romaine, fasc. 14, Département de la Haute-Vienne*, n° 153, p. 115.

(14) GUY LINTZ, *Carte archéologique de la Gaule romaine, fasc. 16, Département de la Corrèze*, n° 88, p. 86.



Certains « coutelas » ont été écartés de la liste du commandant Martignon (15) en raison de la description trop vague qui en était donnée, ou parce que ses sources n'ont pas été retrouvées.

— Glénic, Vaumoins : Bonnafoux mentionne « deux petits fragments, plus oxydés que les autres, représentant des lames de sabre ou de coutelas » (16) ;

— Saint-Hilaire-le-Château, Laugères : glaive très abîmé dont P. de Cessac « n'oserai(t) dire qu'il ressemble à celui de Reillac » (17) ;

— Arrènes, Les Giraudes (et non Les Guérandes) : selon P. de Cessac, cette sépulture double ne renfermait pas de glaive (18) ;

— Saint-Dizier-la-Tour, La Tour-Saint-Austrille : aucun glaive ne semble associé aux coffres cinéraires trouvés en ce lieu (19) ;

— Lépinas : seul le glaive de la Terrade est connu.



L'iconographie livre quelques exemples de ces armes. L'arc de triomphe de Carpentras est cité à diverses reprises (20). Sur la face latérale ouest on peut voir un de ces glaives attaché à un baudrier ; il possède une poignée ornée d'une tête de lion. Deux autres, placés dans un fourreau, sont suspendus à un arbre. Sur la face est, un quatrième, dont le fourreau est fixé au baudrier par deux anneaux, est déposé aux pieds d'un captif ; sa poignée n'est pas ornée. D'autres exemplaires à poignée simple figurent sur l'arc de Glanum (21). Ceux de l'arc d'Orange possèdent généralement une poignée à tête d'oiseau (22), laquelle se retrouve sur un bloc sculpté de Narbonne (23).

(15) Cdt MARTIGNON, *op. cit.* D'autre part, il est possible que des couteaux signalés dans certaines sépultures mais non décrits, soient des glaives à lame ondulée.

(16) J.-P. BONNAFOUX, *Description de quelques tombeaux romains découverts dans le département de la Creuse. Le tombeau de Vaumoins, commune de Glénic*, dans *M.S.S.C.*, t. I, 3^e bull., 1843, p. 123-127

(17) P. de CESSAC, *Le cimetière gallo-romain de Reillac...*, *op. cit.*

(18) P. de CESSAC, *Une sépulture double...*, *op. cit.*

(19) J.-F. BONNAFOUX, *op. cit.*, p. 111-115.

(20) Emile ESPÉRANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, I, Narbonnaise*, 1907, n° 243.

(21) Henri ROLLAND, *L'arc de Glanum*, XXXI^e suppl. à *Gallia*, 1977, p. 29, fig. 6, p. 30 et pl. 21.

(22) R. AMY, P.-M. DUVAL, J. FOMIGNI, J.-J. HATT, Ch. et J.-Ch. PICARD, A. PICANIOL, *L'Arc d'Orange*, XV^e suppl. à *Gallia*, p. 85 et pl. 49.

(23) Emile ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, n° 375.

Les glaives du Limousin proviennent tous de sépultures dont quelques-unes sont datées avec certitude du second siècle de notre ère. Les autres doivent dater à peu près de la même époque. Ces armes, communes à tous les peuples méditerranéens ne sont pas spécifiquement gauloises. L'ornement gaulois figuré sur l'arc de triomphe d'Orange est d'ailleurs considéré comme étant gallo-romain (24).

Guy LINTZ.

(24) R. AMY et coll., *op. cit.*, p. 86. Il n'est pas possible de s'étendre ici sur l'origine et l'usage de ces armes. Voir en dernier lieu : Colonel REYNERS, *op. cit.* et *Bull de la Soc. nat. des antiquaires de France*, 1960, p. 68.